

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-421019

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2459** Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **Eloujani Mohamed**

Date de naissance :

Adresse :

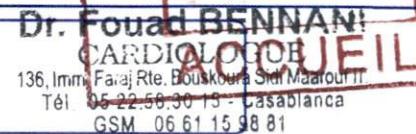
Tél. :

Total des frais engagés : **31 OCT. 2019** Dhs



Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



21 OCT 2019

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : **Eloujani Mohamed** Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

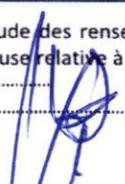
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/2015	ECG	1	3000DH	INP : 091019865
10/10/2015	ECHO Doppler Cardiaque	1	8000DH	DR. Fouad BENNANI CARDIOLOGUE 190, 1er étage, Façade Rte. Bouskoura Sidi Maârouf Tél 05 22.58.30.15 Casablanca Fax 05 61 15 98 81

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/10/19	361.45

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

The diagram shows a 10x10 grid of 100 circles. The grid is centered at the origin (0,0). The horizontal axis is labeled D (left) and G (right). The vertical axis is labeled H (top) and P (bottom). The grid is numbered from 1 to 10 in a clockwise spiral pattern starting from the center (5,5).

[Création, remont, adjonction] onctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Fouad Bennani

CARDIOLOGUE

Maladies du cœur et des vaisseaux
Spécialiste de la Faculté de Médecine de Rouen
Explorations Cardio-Vasculaires
Echocardiographie-Holter
Epreuves d'Effort
C.E.S Médecine du Sport

Expert Assermenté au près des Tribunaux



الدكتور فؤاد بناني

اختصاصي في أمراض القلب
خريج كلية الطب بفرنسا
فحص القلب والشرايين
الطب الرياضي

خبير محلل لدى المحاكم

91.10.19

Casablanca, le

M. El oujani, Mohamed



361.00

PHARMACIE
Lot. A1, Bât. 1A
Route 1029, Sidi Maârouf
Tél: 0522 97 32 23 - Fax: 0522 97 57 46

Dr. Fouad BENNAN

CARDIOLOGUE

136, Imm. Faraj, Rte. Bouskoura Sidi Maârouf II
Tél: 05 22 58 30 15 - Casablanca
GSM: 06 61 15 98 81

Durée du traitement :
à revoir après

Emm

إقامة فرج 136، طريق بوسكورة سidi معروف III - الدار البيضاء

CABINET : 136, Immeuble FARAJ, Route Bouskoura - Sidi Maârouf III - Tél : 05 22 58 30 15 - Gsm : 06 61 15 98 81

Casablanca, le : 21 /10 //2019

COMPTE RENDU D'ÉCHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR

EL OUJANI MOHAMED

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

HTA SEVERE

COMPTE RENDU :

- *Ventricule gauche : de taille normale. DTD= 52 mm DTS= 38 mm FR= 26 %*
- *Cinétique segmentaire et globale du VG est homogène (FE estimée à 52 %).*
- *Hypertrophie concentrique modérée des parois du Ventricule gauche.*
- *Septum interV= 12/15 mm Paroi Post = 12/15 mm .*
- *Oreillette gauche dilatée. S. OG= 21 CM2 libre de thrombus par voie trans-thoracique .*
- *Valves mitrales souples d'ouverture normale , et appareil sous valvulaire non calcifié.*
- *Sigmoïdes aortiques souples, de cinétiqe et d'ouverture normales, absence d'insuffisance aortique au doppler couleur et pas de rétrécissement aortique.*
- *La racine de l'aorte ascendante non dilatée.*
- *Flux tricuspidé normal.*
- *Les dimensions des cavités cardiaques droites sont normales, avec une fonction VD conservée. TAPSE= 25 mm.*
- *Les valves pulmonaires ont une écho-structure normale.*
- *Le péricarde est sec et fin .*

CONCLUSION : CARDIOPATHIE HYPERTROPHIQUE MODEREE D'ORIGINE HYPERTENSIVE.

- ***LES CAVITES CARDIAQUES SONT DE TAILLE NORMALES.***
- ***LA FONCTION SYSTOLIQUE GLOBALE DU VG EST PRESERVEE.***
- ***LES PRESSIONS DE REMPLISSAGE DU VG SONT NORMALES.***
- ***LA FONCTION SYSTOLIQUE GLOBALE DU VD EST CORRECTE .***

Dr. Fouad BENNANI
CARDIOLOGUE
136, Imm. Faiz, Rte. Bouskoura Sidi Mâarouf III
Tél 05 22.58.30.15 - Casablanca
GSM 06 61 15 98 81

Dr. F.BENNANI

Docteur Fouad Bennani

CARDIOLOGUE

136 ,Im.Faraj ,Rte Bouskoura

Sidi Maarouf III . CASA

05 .22.58.30.13/15

ICE : 001868613000059

Casa le 21/10/2019

NOTE D'HONORAIRE N° :0322

Je soussignée, **Dr. FOUAD BENNANI**, Médecin cardiologue, certifié

Avoir reçu de MR EL OUJANI MOHAMED

La somme de MILLE CENT DIRHAMS pour

CONSULTATION+ECG=300.00 DHS

ECHODOPPLER CARDIAQUE = 800.00 DHS

SOIT UN TOTAL DE 1100.00 DIRHAMS

Dr. FOUAD BENNANI

Cardiologue

Dr. Fouad BENNANI
CARDIOLOGUE
136, Imm. Faraj Rte. Bouskoura Sidi Maarouf III
Tél 05 22.58.30.15 - Casablanca
GSM 06 61 15 98 81

